

Chœur de Mamies



Être mamie de cœur pour des enfants déracinés vivant en structure d'accueil de familles sans abri et de mères en détresse.

Des femmes retraitées



en quête d'une utilité réjouissante

Des enfants au cœur blessé



en manque de mamie

Offrir aux mamans un temps de liberté

Chœur de Mamies

Association N° W28100



Fondatrice :
Josiane GUILLAUME

31 Avenue des Acacias - 28300 MAINVILLIERS
06 86 37 04 64
choeurdemamies@orange.fr
www.choeurdemamies.org

ENCHANTER SA RETRAITE

Utile et enjouée, ensoleiller ses journées et se préparer une vieillesse radieuse.

AU JARDIN D'ENFANTS

Bienveillante et attentive, accueillir l'enfant tel qu'il est, le consoler, le valoriser, l'ouvrir à la vie sociale et lui donner droit à son enfance.

AIMER MIEUX

Partager ses joies, découvrir ses limites, le sens de ses difficultés, élargir ses capacités à aimer, inventer des solutions inédites et ludiques.

DEVENIR MEMBRE COMPAGNON

Ambassadrice de Chœur de Mamies, créer un Jardin d'Enfants à deux pas de chez soi, gardienne du meilleur et du bien-être des mamies et des enfants.



Association Chœur de Mamies

31 Avenue des Acacias - 28300 MAINVILLIERS

06 86 37 04 64

choeurdemamies@orange.fr

Site : www.choeurdemamies.org

Bulletin d'adhésion annuel

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Messagerie.....

Téléphone.....

Je souhaite adhérer à l'association Chœur de Mamies en tant que : *(cochez la case correspondante)*

Membre actif..... 40 €

Membre sympathisant.... 10 € - 20 € - 30 €

Membre bienfaiteur..... 50 € ou +

Je souhaite faire un don de € : pour soutenir l'action de Chœur de Mamies.

Mode de règlement ci-joint : *(cochez la case correspondante)*

chèque bancaire à l'ordre de Chœur de Mamies

espèces

autre *(précisez)*

À le

Signature

Les dons bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 66% des versements, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Sachez que les cotisations bénéficient du même régime fiscal que les dons lorsqu'elles n'ouvrent droit à aucun avantage réel en contrepartie de l'adhésion.